



PROCES-VERBAL

Conseil d'établissement de Champs-Frêchets - Cointrin

Lundi 1^{er} novembre 2010 de 18h30 à 20h00

Animation : M. Durouvenoz Gans de St Pré, directeur

Personnes présentes, membres permanents du conseil :

Mme Callealta, Mme Luthi, Mme Tiguemounine, parents d'élèves
M. Dessimoz, représentant de la Commune de Meyrin
Mme Barlier, Mme Hubschi-Ley, Mme Knuesli, Mme Trilles, enseignantes,

Invités permanents:

Mme Sager, responsable GIAP,
M. Griessen, responsable du bâtiment scolaire de Cointrin

Personnes excusées :

M. Moor, représentant de parents
Mme Rebetez, représentante de la Commune de Meyrin
M. Monney, responsable du bâtiment scolaire des Champs-Frêchets

Prise de procès-verbal : Mme Fabbi, secrétaire

1.- Accueil

M. Durouvenoz Gans de St Pré souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2.- Communications

Retour sur les apéritifs de rentrée :

Un rapide tour de table est fait et dans l'ensemble les membres du conseil communiquent leur satisfaction pour l'apéritif de rentrée des Champs-Frêchets. Malgré le peu de participants ce moment fut convivial.

Les délégués des parents organisaient pour la première fois cet apéritif il en résulte que des améliorations pour l'organisation sont à prévoir pour la prochaine manifestation.

A Cointrin, cela s'est bien passé malgré le mauvais temps et la faible fréquentation.

Retour sur les sorties du préau :

Lors du dernier conseil d'établissement il a été relevé le fait que certains élèves sortaient du périmètre du préau pour se rendre au magasin de tabac ou dans les commerces du quartier.

Afin de résoudre ce problème le directeur a pris contact avec les commerçants se trouvant à côté de l'école, il a été convenu avec eux qu'aucune marchandise ne serait vendue aux enfants durant les heures scolaires.

Les enseignants ont communiqué à leurs élèves les mesures prises.

Retour sur les places de jeux des Champs-Fréchets :

En concertation avec les élèves et les enseignants de la division élémentaire, plusieurs thèmes sont ressortis (glissade, escalade,...). Une proposition de jeu sera transmise à Mme Rebetez, représentante de la mairie de Meyrin.

Il est également rappelé que l'école souhaiterait aménager un accès au jeu de la forêt de poteaux qui se trouve dans l'herbe.

3.- Mises au point

Horaire scolaire :

Des parents se posent des questions à propos du futur horaire scolaire.

Les modifications apportées à l'horaire scolaire s'inscrivent dans un programme d'harmonisation entre les cantons romands.

Il n'y a rien de nouveau par rapport aux informations reçues à domicile en fin d'année scolaire. Les parents peuvent donc s'y référer et peuvent également consulter le site internet de l'état de Genève.

Si nouvel horaire il devait y avoir, ce serait pour la rentrée 2013.

Trottinettes à l'école des Champs-Fréchets

Après avoir envisagé plusieurs options, et suite aux différents problèmes rencontrés (nombre élevé de trottinettes, vol, sécurité, ...), le corps enseignant a pris la décision de modifier le règlement de l'école en interdisant définitivement les trottinettes.

4.- Discussion

Organisation des manifestations : définitions des rôles et attribution des responsabilités

Le but de cette discussion est de définir clairement les tâches entre les enseignants et les parents lors de diverses manifestations pour faciliter l'organisation.

Les délégués des parents souhaiteraient que soit établie une sorte de procédure écrite pour l'organisation de l'apéritif et du petit déjeuner.

Il est envisagé de faire un sondage auprès des parents d'élèves pour connaître les personnes intéressées à participer à l'organisation des manifestations. Il sera fait de même auprès du corps enseignant.

Concernant le petit-déjeuner les délégués des parents demandent si les élèves peuvent participer à la préparation.

Les enseignants ont pris note de ce souhait.

La date du prochain petit-déjeuner n'est pas encore définie (19 ou 26 mars 2011).

Mme Tiguemounine, Mme Luthi, Mme Callealta et Mme Trilles se rencontreront le vendredi 14 janvier 2011 à 18h00 (à l'école des Champs-Fréchets) afin de mettre en place une procédure.

5.- Informations

Anniversaire de l'école de Cointrin :

Le directeur rappelle qu'en 2011 l'école de Cointrin fêtera ses 50 ans. Diverses animations seront prévues durant trois jours, les 3, 4 et 5 juin.

Le programme des festivités n'est pas encore terminé.

Les familles des Champs-Fréchets sont les bienvenues.

Projet d'établissement : point de situation :

Des modifications ont été apportées au projet d'établissement :

Ecole des Champs-Fréchets :

Les enseignants communiquent les modifications qu'ils ont apportées au projet d'établissement en précisant que les trois axes ne sont pas abandonnés mais qu'ils sont appliqués de manière différente.

- Le travail effectué par la commission "vivre ensemble" sera désormais repris par toute l'équipe.
- La mise en application du travail effectué par la commission "lecture" se fera dès la rentrée 2011-2012.
- L'accent est mis sur l'accompagnement des élèves en difficulté.

Ecole de Cointrin :

L'action en lien avec les genres textuels s'est révélée positive et est désormais intégrée dans les pratiques courantes de l'école.

Une nouvelle action s'inscrivant dans l'objectif de favoriser l'expression (orale - écrite) des élèves a été ajoutée :

- Un travail est engagé dans l'esprit de la démarche proposée par Monsieur Serge Boimare, en lien avec des textes fondateurs et des réflexions - discussions philosophiques. Le texte choisi s'intitule "Le feuilleton d'Hermès".

Site internet :

Le directeur communique que le site internet des écoles de Meyrin est opérationnel et rappelle son adresse :

<http://etablissements-scolaires-meyrin.ch>

Pour éviter toutes confusions, l'adresse mail pour communiquer avec les délégués des parents est **cep_champsfrechets.cointrin@ymail.com**

6.- Divers

Panneaux d'affichage et boîte aux lettres :

L'école de Cointrin est équipée d'une boîte aux lettres mais le panneau d'affichage manque encore.

Pour l'école des Champs-Fréchets ces deux outils de communication font encore défaut.

Les parents s'interrogent sur les raisons de ce retard.

M. Dessimoz explique pourquoi les écoles ne sont toujours pas équipées de panneaux d'affichage mais indique qu'en début d'année prochaine ce problème sera résolu.

La séance est close à 20h00

Fait à Genève, le 2 novembre 2010

Pascal Durouvenoz Gans de St Pré
Directeur